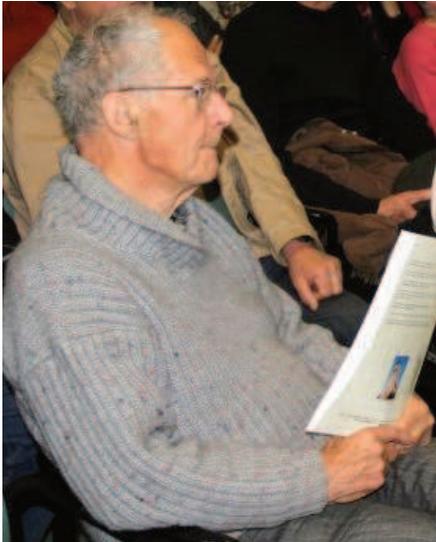


De la tour...

Bulletin de l'Association pour la Connaissance et la Sauvegarde du Patrimoine Fertésien



Edito: Notre président Henri Rivière nous a quitté ...

Après la crue de 2016 et devant l'état de quasi abandon du lit de la rivière qui a suivi, Henri nous avait demandé de consacrer un numéro de « De la tour au Cosson » à notre rivière.

Henri a rejoint l'ACSPF en 2004 et depuis lors s'est consacré, entre autres, à cette gazette qui lui tenait beaucoup à cœur: il nous suggérait les sujets, a rédigé beaucoup de textes et allait jusqu'à s'occuper de la mise en page et des corrections chez l'imprimeur ainsi que de la distribution.

Ce numéro de « De la tour au Cosson » lui est dédié.

Le Cosson

Le Cosson est un affluent du Beuvron. Il prend sa source entre Isdes et Vannes-sur-Cosson, l'endroit exact de la source variant avec le niveau des étangs alentour. (voir livre *Marcilly-en-Villette - Entre Sologne et Val*) Il traverse ensuite La Ferté-Saint-Aubin en alimentant les douves du château. Après un parcours est-ouest d'une centaine de kms, passant par Chambord, il se jette dans le Beuvron juste avant le confluent de celui-ci avec la Loire.

Etant une rivière de plaine à faible pente le tracé de son cours a changé au cours des siècles et au gré des crues et des aménagements: ainsi lors de la construction du château de La Ferté-Saint-Aubin et de son parc le cours du Cosson a été redressé dans le domaine du château (à l'est du pont) pour aboutir au tracé rectiligne actuel.



La Ferté-Saint-Aubin (Loiret) — Les bords du Cosson

La partie en aval du pont routier jusqu'au pont de chemin de fer a été redressée vers 1895, lors de la construction de l'abattoir et à la démolition du moulin banal (voir ci-dessous).

- Les aménagements initiaux:

Le pont:

Un document concernant le "grand péage de La Ferté-Nabert" mentionne en 1496-1497 un marché passé avec un charpentier « pour habiller » les ponts de la rivière de la dite Ferté" (archives Départementales du Loiret I.E.5)

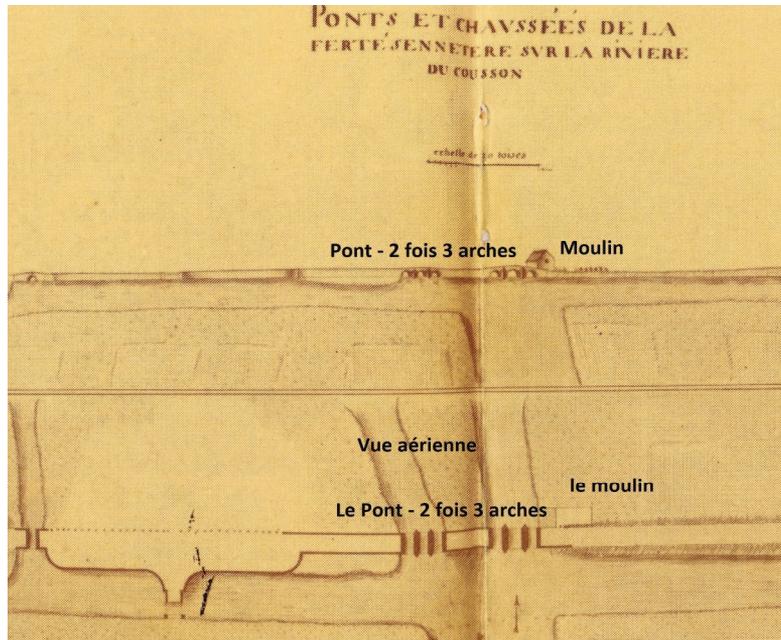
N° 38—Septembre 2017

au Cosson.



Un pont de bois existait donc à cette époque, avant le pont de pierre.

Un dessin, extrait de "Atlas des Ponts de la Loire" de Nicolas Poictevin (Bibliothèque Municipale de Saumur) représente un pont de deux fois trois arches et en 1704 un devis est établi (ADL3 E 12236) "pour réparer les écluses du pont de pierre de ladite Ferté sous lequel passe la rivière du Cosson". Ces écluses permettaient d'alimenter en eau le moulin banal de la rive droite sis au bord de la grande route. Ce moulin banal (1) fut l'objet d'un bail en 1650.



Le moulin banal *:

le 4 avril 1650 ... le fermier...confesse avoir baillé ...à Jehan Hassebot meunier demeurant en la paroisse de Saint-Aubin ...le moulin à eau du bourg de ladite ferté sis au dessoult des ponts du chasteau..... meulles tournant virant et faisant farine ..." (Archives Départementales du Loiret E.12.12213)

D'après le dessin de Poictevin, les trois arches nord étaient celles du moulin banal, les trois arches sud laissant passer librement le flot du Cosson. Le moulin étant construit sur la rive nord, en aval du pont.

* Moulin appartenant au seigneur que les habitants pouvaient utiliser en payant une redevance: « la banalité »

Le lavoir:

Le lavoir public de LFSA fut construit en 1884 sur un terrain donné auparavant à la commune par M et Mme Andrieux, propriétaires du château, en aval et sur la rive droite du pont. En septembre 1896 la commune prenait la décision d'y installer une chaudière. Ce lavoir fut démoli d'abord partiellement en 1948 puis définitivement par décision municipale d'octobre 1951.

Les aménagements du Cosson à La Ferté-Saint-Aubin au 20^e siècle.

Un abreuvoir situé près du pont permettait aux chevaux de se désaltérer et de remiser une barque des "tireurs de sable", un quai de déchargement du sable, un lavoir, un abattoir municipal, un lieu de baignade situé en amont du barrage sur une vingtaine de mètres,

Un ou deux courts de tennis municipaux (plan de 1941) qui furent remplacés par des jeux pour enfants (balançoires etc...) , une auberge, « Le Petit-



Casino », avec terrasse et piste de danse extérieure.

Les deux barrages et l'extraction de sable permettaient de maintenir un niveau d'eau suffisant pour la pratique fructueuse de la pêche et l'organisation de concours.

Les barrages: Le barrage de l'abattoir a été construit en 1903 (photo de la construction) et reconstruit en 1995. Il est probable que sa construction est liée à celle de l'abattoir. Les terrains bordant le Cosson étaient alors souvent inondés et la société



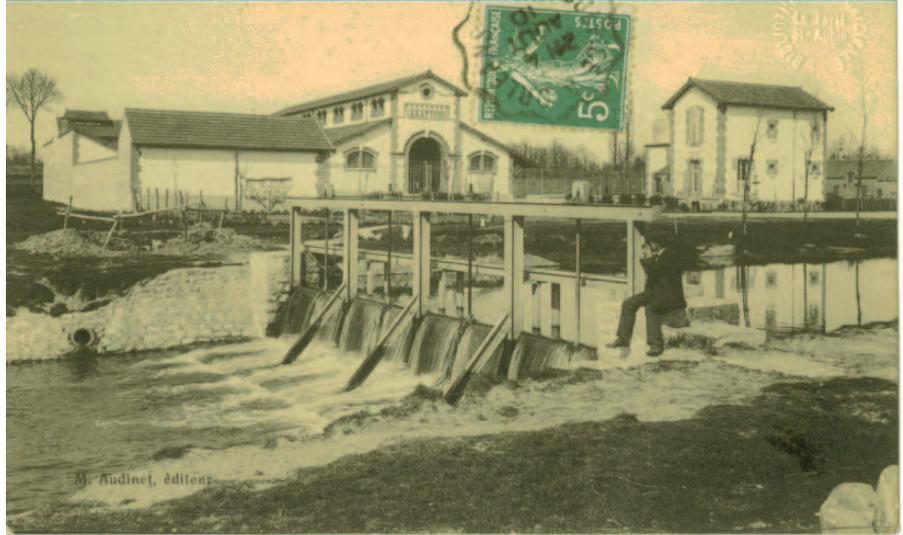
de pêche "le Garbeau Solognot " lança l'idée de la création d'un second barrage avant le pont du chemin de fer; la construction en fut adoptée par le conseil municipal en février 1931, la société de pêche participa au financement. Après cette construction il y eut 218 participants au concours de pêche de 1934

Un troisième barrage dit "de Mérignan" fut construit en 1985 à l'extrémité du chemin de Mérignan pour prolonger le parcours de pêche vers l'ouest.

L'abattoir: Le projet d'abattoir municipal date de 1892, un arrêté préfectoral est daté de 1905 et le règlement de police de 1907.

Son fonctionnement était sans doute lié à la construction du barrage, les effluents partant dans le Cosson.

Dans les archives du Garbeau Solognot il est précisé que le barrage était "levé" (ouvert) les premiers mardis de chaque mois pour chasser les effluents de l'abattoir.



Ci-dessus, L'équipe d'ouvriers à la construction du barrage de l'abattoir

En 1957 la commune acheta le « Pré Aulnier » en vue d'aménager un terrain de camping. Ce terrain fut modifié plusieurs fois, pour aménager le local du gardien et les sanitaires . Il fut aussi inondé de nombreuses fois, la dernière en mai juin 2016.

Les bords du Cosson ont été au 20^e siècle et jusqu'à ces dernières années le lieu de promenade, de détente privilégié des Fertésiens.



Un pâtis communal sur les bords du Cosson.

Les rives du Cosson

Les prés qui bordaient l'avenue Lowendal entre "Le Petit Casino" et la voie ferrée étaient alors très humides et loués en pâture. La locataire de la ferme de « La Savate » traversait la voie ferrée pour venir y faire paître ses vaches.

Pendant ou après la guerre 40 - 45, à la suite de la construction du barrage « du chemin de fer » il y eut un premier aménagement des rives du Cosson avec plantation d'arbres et aménagement d'un ou deux courts de tennis.

Les tireurs de sable :

Déjà en 1868 les maçons du bourg "tiraient" du sable pour la construction et un règlement existait : il était permis de tirer les 2^e et 4^e samedis de chaque mois.

Dans les années 1950-1960 le prélèvement du sable se déroulait ainsi:

-La saison débutait en mars et elle se terminait en octobre ou novembre suivant le temps qu'il faisait.

-Il y avait deux bateaux, parfois trois, dont un était garé au moulin de Trochet. Chaque bateau d'une capacité de 1.6 m³ faisait jusqu'à 3 voyages par jour, 26 jours par mois.

- le parcours allait du pont de la route (RD2020) jusqu'au virage de La Lande en amont. Le chenal créé se rebouchait chaque hiver.

- Le sable ainsi récupéré servait à l'approvisionnement des maçons fertésiens , Tournaye, Danger-Budin, Caillot, Bouquet et parfois des Orléanais ou des particuliers de Marcilly-en-Villette.

... Il fallait 2h ^{1/2} pour emplir le bateau et autant pour le vider.

Un rapide calcul montre qu'il pouvait être ainsi prélevé chaque année jusqu'à 2000 m³ de sable avec 2 bateaux.

Les bateaux étaient des « plates », barques à fond plat manœuvrées et poussées au moyen d'une longue perche.

Le sable était déchargé en aval du pont, sur la rive gauche, après l'abreuvoir (voir carte postale) ou les tombereaux tirés par des chevaux venaient le chercher.

(Témoignages recueillis par M. Régis PETROT auprès de M. Grenouillon dit « Gégène »)



Ci-dessus: Un tireur de sable sur sa « plate ».

Ci- contre: le dépôt de sable et l'abreuvoir.

Les autres aménagements dans notre prochain numéro de « De la tour au Cosson »...

En Bref.. En bref.. En bref.. En bref..

Cette gazette est l'occasion pour nous de vous mettre à contribution. Faites-nous partager vos documents sur le Cosson, ses fêtes et les événements qui ont pu se dérouler sur ses rives. Vous avez des documents, des objets de notre ville, faites-les nous partager....

Nous préparons activement notre conférence sur les moulins qui aura lieu à l'auditorium de la bibliothèque. Evènement à ne pas manquer, retenez bien la date: 21 Octobre - 14 h précises.

Nous inaugurons avec cette gazette, un nouveau mode de distribution. Rien de changé pour nos adhérents qui retrouveront la gazette dans leur boîte à lettres. Conjointement, elle sera à disposition dans plusieurs commerces fertésiens. Un conseil pour ne pas la manquer: Adhérez!!

ACSPF - Rue Aristide Briand - 45240 - La Ferté Saint Aubin - www.acspf.fr